



Chabbat
Dévarim
Chabbat 'Hazone
29 Juillet 2017
6 Av 5777

La Parole du Rav Brand

Ordinairement, les instructions que Moché adresse au peuple sont précédées de la formulation : « D.ieu parla à Moché, en disant : "Parle aux enfants d'Israël..." », ou par une formule similaire. Dans le Livre de Dévarim par contre, aucun énoncé de ce genre n'apparaît, mais uniquement trois brèves indications dans les trois dernières Parachiyot : « D.ieu parla à Moché » (31,14 ; 32,48 ; 34,4). Ce Livre commence ainsi : « Voici les paroles que Moché adressa à tout Israël, de l'autre côté du Jourdain... ». Les Sages disent alors : « Les premières malédictions (dans Bé'houkotai), Moché parle au nom de D.ieu, mais celles de Dévarim (dans Ki Tavo), il parle en son propre nom » (Méguila 31b) ; « bien qu'elles furent empreintes d'inspiration divine » (Tossafot). Ce livre entremêle alors deux sortes de textes : les Mitsvot, qui de toute évidence furent ordonnées par D.ieu à Moché comme tous les autres commandements (voir Ramban 1,1), et des exhortations de la part de Moché, sans que D.ieu ne le lui ait ordonné, encourageant à respecter D.ieu, à L'aimer, à Le craindre et à observer Ses ordonnances (voir Or Hahaïm 1,1). Avant la mort de Moché, D.ieu lui ordonne d'écrire ses discours et d'ajouter ce Livre aux quatre premiers. Dorénavant, la Torah de D.ieu est composée de cinq Livres.

Pourquoi Moché parla-t-il de son propre chef ? Pourquoi D.ieu ne lui ordonna-t-Il pas de parler, ni ne lui dicta quoi dire ? Comment D.ieu permet-t-Il d'intégrer des passages composés par un être humain à Ses propres Livres ?

La réponse à ces questions peut apparaître à travers cet enseignement : « Rebbi dit : "J'ai beaucoup appris de mes maîtres, mais davantage de mes amis..." » (Makot 10a). Comment est-il possible d'apprendre plus de ses amis que de ses maîtres ? Car le maître est contraint d'établir une distance entre ses élèves et lui-même, afin qu'ils le craignent et le respectent : « Que la crainte de ton maître soit comme la crainte du Ciel ! » (Pirké Avot 4,12). Cette distance peut donc restreindre l'élève et l'empêcher de poser toutes ses questions. Par contre, les élèves entretiennent entre eux un rapport d'égal à égal, sans barrières, et ils peuvent examiner l'étude de façon décontractée et sans gêne. Ils apprennent alors l'un de l'autre plus qu'ils

n'ont appris du maître. Pour cette raison, 'Honi Haméaguél affirme : « Soit une 'havrouta [camarade d'étude], soit la mort ! » (Ta'anit 23a). Ainsi, le Saint béni soit-Il est le Maître et les juifs, Moché inclus, sont les élèves. Les juifs se doivent de Le craindre de façon absolue. Quand Il leur a parlé au Sinai, ils furent effrayés, comme il convient devant le Maître du monde. Ils n'osèrent même plus continuer à L'écouter, et à plus forte raison qu'ils n'osèrent pas Lui poser de questions. Par contre, Moché était un élève de D.ieu, comme le sont tous les juifs. De lui, ils pouvaient recevoir des leçons sans éprouver d'inquiétude et lui exposer leurs interrogations. Ses paroles sincères eurent alors sur le peuple un impact unique en son genre. En effet, aucun livre n'exprime de tels discours chaleureux, de telles exhortations sublimes à Le craindre et à L'aimer, à suivre Sa Torah, comme le fait le livre de Dévarim. Il est une hymne glorieuse à D.ieu, où Moché leur rappelle les puissants miracles qu'Il a produits devant eux, les infinis bienfaits qu'Il a accomplis à leur égard, Son immense patience et magnanimité. De plus, les juifs se sont souvent rebellés contre Moché, et ont même provoqué sa mort dans le désert. Moché pour sa part, n'évoqua leurs offenses qu'en les effleurant, se comportant avec eux comme un ami fidèle. On ne trouve nulle part une personne, avec un tel effacement, avec tant de bonté et de modestie. Ses paroles laissèrent alors un effet heureux, puissant et éternel sur le peuple.

Lorsque D.ieu entend les sublimes discours de Moché, Il les valorise, ainsi que son auteur, et demande à les lier aux quatre premiers livres de la Torah. Il honore ainsi Son fidèle serviteur et Se comporte, si on peut dire, comme un maître vis-à-vis de son élève : « Rabbi Eléazar ben Chamoua dit : "Que l'honneur de ton élève soit comme ton propre honneur !" » Les paroles de l'élève, Moché, deviennent alors aussi importantes, si l'on peut dire, que celles du Maître, D.ieu. Ce geste honorifique ne concerne pas exclusivement Moché, mais tout maître voué à D.ieu et à sa communauté : « Les paroles des sages sont affectionnées comme les paroles de la Torah, et même plus », (Talmud de Jérusalem Bérakhot 1,4).

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Moché réprimande les Béné Israël et parlera de son propre chef dans une grande partie de ce dernier livre de la Torah. Le premier passouk est entièrement allusif et rappelle les fautes des Béné Israël dans le désert.
- Il raconte ensuite, certaines guerres, le conseil de Ithro de nommer des gens qui l'aideront à gérer le peuple. L'histoire des explorateurs en longueur.
- Il raconta ensuite les périples des 40 ans du désert, notamment le long détour depuis le Sud jusqu'au Nord Est, passant par plusieurs pays, les interdisant de franchir la frontière.
- Ils firent finalement la guerre contre Si'hon et Og qu'ils conquièrent. Arrivés à la frontière du Jourdain, Gad et Réouven promirent de faire la guerre avec leurs frères avant d'y revenir pour s'y installer.

Ce feuillet est dédié pour la Réfoua Chéléma de Rabbi 'Haïm ben Ra'hel

Ville	Entrée	Sortie
Paris	21h16	22h31
Marseille	20h46	21h54
Lyon	20h56	22h06
Strasbourg	20h54	22h08

*Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°41

Jeûne du 9 Av:
Lundi soir 31 Juillet

Ville	Début	Fin
Paris	21h30	22h15
Marseille	21h01	21h40
Lyon	21h10	21h52
Strasbourg	21h08	21h52

Pour aller plus loin

- 1) La Torah nous apprend que Moché Rabbénu a expliqué toute la Torah aux Béné Israël sur la côte Est du Jourdain. Nous savons pourtant que toute la Torah et ses Mitsvot ont été expliquées au Sinai ?
- 2) Moché faisant le récit de l'histoire des explorateurs, raconte qu'il a pris 12 hommes et n'a pas mentionné qu'ils étaient "Princes". Pourquoi ?
- 3) Pourquoi les Béné Israël n'avaient-ils pas le droit de déloger les "Avim" de leur terre ?
- 4) Pourquoi l'une des appellations du mont 'Hermon est Sénir ?

Mordekhai Guetta

Il est possible de dédier *Shalshelet News* pour la Réfoua Chéléma ou à la mémoire de quelqu'un.

Pour toute information :
shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

A) Quelles sont les restrictions le jour de Ticha Béav ?

1. Il est interdit de manger, de boire, de se laver (même de tremper son doigt dans l'eau), de s'induire, de mettre des chaussures en cuir ainsi que d'avoir des rapports conjugaux.

(pour la Nétila du matin, il suffira de se laver les mains jusqu'aux dernières phalanges.)

De même, il sera interdit d'étudier la Torah (excepté les passages qui attristent). [Choul'han Aroukh Siman 554,1]

2. On ne salue pas durant Ticha Béav, ni par un bonjour, ni en serrant la main, ni en demandant comment ça va ... (et cela, même par téléphone).

Si une personne nous tend sa main pour nous saluer, on la saluera tête baissée, de manière à faire comprendre que l'on est en deuil. [Choul'han Aroukh Siman 554,20]

3. Il est défendu de se promener le jour de Ticha Béav ou de profiter pour aller faire ses courses ou autres pour passer le temps tout comme une personne qui est en deuil et qui ne doit pas faire d'activités qui vont lui faire oublier le deuil. [Choul'han Aroukh Siman 554,21]

4. On ne travaillera pas ce jour-là. Il est rapporté que celui qui travaille ce jour ne verra aucune bénédiction.

(En cas de nécessité, on pourra tolérer de travailler à partir de 'hatsot (14h) mais il n'y aura malgré tout, pas de berakha).

[Choul'han Aroukh Siman 554,24, Rama 554,22]

B) A partir de quand les interdits ou coutumes que l'on a pris sur nous depuis le 17 tamouz ne sont plus en vigueur ?

En ce qui concerne le Minhag séfaraïde, dès la fin du jeûne, tout est autorisé, excepté le fait de boire du vin, de consommer de la viande, d'écouter de la musique ainsi que de réciter Chéhé'héyanou. La coutume est de s'en abstenir jusqu'au lendemain soir, soit le 11av (car le Beth Hamikdash a brûlé majoritairement le 10 av). [Choul'han Arou'h Siman 551,4 et 558,1]

En ce qui concerne le Minhag achkenaze, on se défait de toutes les restrictions et coutumes à partir du lendemain de Ticha Béav dès 'hatsot. [Rama Siman 558,1]

David Cohen

Réponses aux questions

1) **Rachi** (1,5) explique que jusqu'alors, Moché Rabbénou avait expliqué la Torah uniquement en hébreu. Ce 1er Chévat, il leur a expliqué la Torah en 70 langues.

2) Le **Ramban** répond qu'une fois qu'ils se sont corrompus en disant du Lachone Ara sur la terre, Moché Rabbénou ne pouvait pas faire leur louange en disant qu'ils étaient des "Princes".

3) **Rachi** (2,23) explique que cela est dû au serment d'Avraham à Avimelekh. Avim étant un peuple descendant de Avimelekh.

4) **Rachi** (6,9) explique qu'il doit ce nom, à la quantité de neige qui s'y trouve. En effet, Sénir en langage Ashkénaze et en langage de Kénaan signifie "neige".

Aire de jeu

Charade / Paracha

Dans la difficulté on a besoin de mon 1er.

Mon 2nd est un poisson non casher.

Mon 3eme est une lettre de l'alphabet.

Mon tout: Og y a résidé.

Jeu de mots

Un chanteur, même après sa mort, on parle des CD.

Devinettes

1) A part Moché Rabbénou, quatre autres personnages ont fait des "reproches" proches de leur mort. Qui sont-ils? (Rachi 1,3)

2) Les Béné Israël ont passé 19 ans dans un même endroit dans le désert. Quel est-il? (Rachi 1,46)

3) Quels sont les 4 noms du Mont Hermon? (Rachi 3,9)

4) Quelle était la particularité du lit de Og le géant? (3,11)

5) Qu'est-ce qui se trouve à la frontière Sud du territoire de Si'hon et à la frontière Nord du territoire de Og? (3,8)

Enigmes

Enigme 1 :

Le jour de Ticha Béav, il est interdit d'étudier la Torah. La seule étude permise est celle qui concerne les malheurs qui sont arrivés au peuple juif (tels que Jérémie ou Job), et s'il y a des paroles de consolation, il faut les sauter. Dans quel cas sera-t-il permis d'étudier (même si cela ne fait pas partie des malheurs cités) le jour même de Ticha Béav?

Enigme 2 :

Trois mères et leurs filles se trouvent sur le bord d'un fleuve. Elles veulent traverser le fleuve et passer de l'autre côté. Le problème est qu'elles ne disposent que d'une petite barque à 2 places et qu'aucune mère n'aimerait laisser sa fille seule avec une autre mère.

Comment font-elles pour traverser le fleuve?

Enigme 3 :

Huit personnes se trouvent sur une rive. Elles doivent traverser un fleuve avec une barque qui ne contient que 2 places. Parmi elles, un père et ses deux fils, une mère et ses deux filles, un bandit et un policier. La mère protège les filles du père (il évite le yi'houd, l'isolement interdit), le père protège ses fils de la mère, et le policier protège tout le monde du dangereux bandit. Etant donné que seuls le policier, le père, et la mère savent conduire la barque, comment doivent-ils procéder pour que tout le monde ait traversé le fleuve avec la barque?

Réponses Enigmes N°40 – Matot Massé

Réponse 1 : Pour permettre une Agouna (Maharcham). Dans le Michna Béroura, on trouve qu'on peut étudier pour donner un Din pour un malade qui a un besoin immédiat et éventuellement pour les litiges d'argent, si les concernés ne peuvent attendre.

Réponse 2 : 4 personnes et 3 assiettes.

Réponse 3 : Il prend une pièce du premier, deux du deuxième, trois du troisième... Il pèse les 55 pièces qui feront normalement 550 grammes. S'il manque 1 gramme, c'est le premier le voleur. S'il manque 2 grammes c'est le deuxième le voleur...

Haftara

Cette haftara, la 3ème et la dernière de la série des punitions, est toujours lue le Chabbat précédent le 9 Av. Elle est extraite du 1er chapitre du prophète Yéchaya, Isaïe. Il a prophétisé à l'époque des rois Ouzyahou, Yotam, Ahaz et Hizkyahou ; il sera mis à mort par le Roi Ménaché. Ce chabbat porte le nom de Chabbat 'Hazon, d'après le 1er mot de la haftara « Hazon, vision, de Yéchaya fils d'Amots ». Cette vision du prophète qui se situe au début de sa mission récapitule les raisons qui ont entraîné la destruction du Temple. Elle a pourtant été proclamée plus de 150 ans avant cette catastrophe, mais les gens préféraient voir Yéchaya et les autres prophètes d'Hachem comme des prophètes pessimistes qui essayaient de démoraliser le peuple. Le 9 Av nous lisons chaque année la Méguila Eikha dans laquelle le prophète Jérémie prédit la punition de Yérouchalaïm par 3 fois avec le mot Eikha. Dans notre sidra, Moshé s'exclama « Eikha, comment porterais-je moi seul le fardeau de juger le peuple ». Ainsi Yéchaya, à son tour, reprend ce mot Eikha : « Eikha,

comment, s'est-elle laissée dépraver cette cité jusqu'ici si fidèle... ». Jérusalem a rompu son serment avec Hachem avec qui elle avait pourtant contracté une alliance. Elle L'a méconnu, Lui a été infidèle, puis L'a totalement abandonné. Il révèle l'hypocrisie des Bné Israël et la façon par laquelle, attirés par la séduction de la luxure, ils se sont tournés vers les idoles. Malgré les calamités qu'ils ont subies, ils ont persévéré dans leurs errements. Jérusalem a également trahi ses obligations envers les hommes en négligeant les grands principes de Justice, d'Équité et le respect de la vie. Le prophète va jusqu'à la comparer à Sodome et Gomorrhe. Yéchaya prédit que les juges et les dirigeants corrompus seront éliminés comme les scories sont séparées des métaux. Cependant, dans l'avenir, Yérouchalaïm sera appelée ville de la droiture ; le prophète annonce « je ramènerai tes juges comme autrefois et tes conseillers comme à l'origine ».

"Tson sera rachetée par la Justice et ses habitants par l'Équité."

C.O.

La maison d'Hachem

En dessous des murailles du Har Habayit, vous pouvez apercevoir des colonnades. Au-dessus de ces colonnades, un abri a été construit permettant de se protéger de la pluie. Afin de ne pas rester debout, des petits bancs arrondis sont à disposition.

Les 4 murs possèdent cet abri, long de 250 mètres et large de 15 mètres en partant du mur. Au dessus des abris, le toit, avec au bout, une barrière, excluant le risque d'y tomber. Tous ces toits sont soutenus par 3 colonnes de poteaux en marbre, hauts de 12 mètres. Le sol du "Har Habayit" que vous foulez est constitué de belles pierres de marbre. Concernant la sainteté de l'endroit, nous savons que Yérouchalaïm a en elle une certaine sainteté, puisqu'il s'agit de la ville choisie par Hachem pour établir Sa maison. Le Har Habayit qui fait donc partie du Beth Hamikdach est logiquement plus saint encore que Yérouchalaïm.

Vous avez pu voir à l'entrée, un panneau où il est gravé en toutes les langues, qu'il est interdit d'entrer avec son bâton, ses chaussures, sa banane... Dans moins de 2000 ans (donc très bientôt), pour le troisième Beth Hamikdach qui sera lui éternel, seront ajoutés sur ce panneau, le téléphone et les appareils électroniques.

Il est également interdit d'opérer des raccourcis au sein du Beth Hamikdach. Certaines personnes impures sont invitées à n'entrer qu'une fois leur processus de pureté terminé. En somme, on n'entre au Beth Hamikdach que pour une Mitsva (Rambam Beth habé'hira 7,2).

Moché Uzan

Comprendre Rachi

"La chose fut bonne à mes yeux.."(1, 23)

Rachi pose la question: Si aux yeux de Moshé, il était bon d'envoyer les explorateurs, pourquoi l'a-t-il mentionné parmi les reproches ?

Rachi répond par une parabole: c'est un homme qui dit à son ami: "vends-moi cet âne!" il lui répond: "d'accord". L'acheteur demande alors: "Me le donnes-tu à l'essai?" Le propriétaire répond: "oui". L'acheteur demande alors: "Même dans les montagnes et les vallées?" Le propriétaire lui dit: "oui". Comme l'acheteur voit que le propriétaire ne l'empêche en rien d'essayer, l'acheteur dit en son cœur: "Celui-ci est certain que je ne trouverai pas de défaut chez son âne!" Immédiatement, il lui dit: "Je te l'achète sans avoir besoin de l'essayer". Ainsi, Moshé accepta la demande des Bnei Israël dans l'espoir que lorsque ces derniers verront que je ne refuse pas, ils se diront que la terre est bonne et reviendront sur leur initiative et diront qu'il n'y a pas besoin d'envoyer des explorateurs. Mais malheureusement, ils ne sont pas

revenus sur leur initiative.

On pourrait se demander la chose suivante: on comprend maintenant que Moshé Rabbénou puisse leur faire la remontrance sur le fait qu'ils aient voulu envoyer des explorateurs, car en réalité ce n'était pas bon aux yeux de Moshé, mais finalement, pourquoi Moshé Rabbénou précise-t-il cela? Pourquoi au moment où il leur fait le reproche sur les explorateurs, il précise que c'était bon à ses yeux ?

On peut répondre à travers la parabole que nous dit Rachi. La remontrance est double: Non seulement Moshé peut leur faire la remontrance d'avoir voulu envoyer des explorateurs (car lui-même en réalité n'était pas d'accord), mais il rajoute une deuxième remontrance que même après avoir fait semblant d'accepter en montrant que c'est bon à ses yeux: "vous auriez dû vous rétracter et renoncer à envoyer des explorateurs". Vous ne l'avez pas fait, donc les mots: "c'était bon à mes yeux" ont toute leur place parmi les remontrances car c'est une remontrance en soi.

Mordekhai Zerbib

Question à Rav Brand

Est il permis de demander à un non juif d'amener un repas à mon père qui se trouve à une centaine de mètres de chez moi qui ne pas se déplacer et qui n'a rien à manger car sa plaque a disjoncté?

Si il est malade et a besoin ce plat, c'est permis.

Si'il n'est pas malade mais il n'a rien à

manger, il est permis que le goy apporte à manger en passant par un carmelit derabanan, mais par un rechout harabim deoraita il est interdit d'après la majorité des avis, et permis d'après un avis (Choulhan Arouch 307, 5 et 276, 2). S'il a de la nourriture froide, il est interdit

pour le goy d'apporter du chaud par un

rechout harabim, mais permis par un carmelit (Choulhan Arouch, 325, 10 et Michnah Beroura 60). Mais lui envoyer du luxe, comme des fruits, est interdit même par un carmelit (Michna Berourah 62).

Rav Yehiel Brand

Reflexion

L'oubli a été créé par Hachem pour que l'homme puisse vivre serein et tourné vers l'avenir. Si l'on se rappelait de chaque instant du passé comme s'il venait d'être vécu, de nos hontes comme de nos contrariétés, alors la vie serait impossible.

Aussi, l'oubli est-il imposé par le Ciel lorsqu'à D... ne plaise l'homme perd un être cher, sans quoi l'évolution de l'individu serait empêchée.

C'est la raison pour laquelle Yaakov n'a pas réussi à oublier Yossef malgré 22 ans d'absence et ce, bien qu'il le croyait mort, car Yossef était bel et bien vivant. A la lumière de ce principe, nous pouvons répondre à deux questions :

-Pourquoi le 9 av, jour le plus tragique de l'histoire juive, est-il appelé Moèd, fête, dans la Méguilat Eikha, au point qu'on ne récite pas Ta'hanoun ce jour-là ?

-Pourquoi le Rambam, dressant le bilan des 5 tragédies qui sont survenues en ce jour (et dont les 4 premières sont : les juifs se voient refuser l'entrée en Erets Israël dans le désert suite à l'épisode des Méraglim, la

destruction des deux Beth Hamikdach, et le massacre de la forteresse de Bétar), laisse-t-il comme échapper un soupir en citant le cinquième évènement : " et en ce jour prédestiné au malheur, Tournousroupous haracha, issu des rois d'Edom, rasa l'endroit du Hékhhal et ses alentours..."? En quoi le fait d'avoir rasé les ruines du Beth Hamikdach est-il comparable voire plus grave que de l'avoir détruit?

La réponse à ces questions est simple. Tant que les juifs se souviennent du Beth Hamikdach, c'est le signe qu'il est encore "en vie", et que nous serons amenés un jour à le retrouver.

On raconte que, Napoléon, lors d'une de ses conquêtes, entendit durant la nuit des pleurs et des gémissements provenant d'une synagogue. Intrigué, il y entra et trouva des juifs assis par terre et qui se lamentaient. Alors que Napoléon s'enquit de la détresse qui les a touchés, et qu'il s'entendit dire que les juifs pleurent leur temple qu'ils ont perdu il y a 1800 ans, il déclara : " s'ils sont capables de pleurer un temple qu'ils ont perdu il y a si

longtemps, il est certain qu'ils le retrouveront."

Lorsqu'un juif passait devant les ruines du Beth Hamikdach, le spectacle qui se présentait à lui provoquait ses pleurs en le ramenant à la dure réalité de l'exil.

Non content d'avoir détruit le Beth Hamikdach physiquement, Tournousroupous en rasant ses ruines et en le remplaçant probablement par un jardin public, a cherché à éradiquer son souvenir de la mémoire collective, supprimant ainsi toute chance de le revoir.

Mais le peuple juif n'a jamais failli, année après année, ticha béav est là pour réveiller les souvenirs douloureux de son histoire. C'est en ce sens que ce jour est paradoxalement appelé moèd : en nous rappelant ce que nous avons perdu et en faisant naître dans le cœur de chaque juif la nostalgie et un désir profond de le retrouver, il permet au Beth Hamikdach de rester "vivant", assurant ainsi sa reconstruction prochaine, rapidement et de nos jours, amen.

Mickaël Uzan

La Force de la Parole

Le livre de Dévarim commence par les remontrances que Moché adresse aux Béné Israël concernant toutes leurs fautes commises dans le désert (veau d'or, la mane, Kora'h,...).

Par égard pour les Béné Israël, Moché s'efforce de faire ces remarques par allusion, sans citer explicitement toutes les erreurs faites.

Concernant la faute des explorateurs, Moché dit : «Vous vous êtes tous approchés de moi et avez dit : ' Envoyons des gens devant nous' ». Moché leur rappelle donc cet épisode douloureux (tombé le 9 Av d'ailleurs) qui fut lourd de conséquences en entraînant la mort de toute une génération. Comment comprendre ce reproche, sachant que Moché avait donné son accord à cette mission? De plus, d'après plusieurs

commentateurs (Ramban, Or Ha'haïm, Gour Arié), le principe d'envoyer des espions avant de conquérir la terre était utile et même obligatoire vis-à-vis de notre Hichtadloute, pour ne pas compter abusivement sur un miracle. Pourquoi donc leur reprocher cette mission? Enfin, le Yalkout Chimoni (Chéla'h 742) explique que l'intention des Béné Israël d'explorer la terre était pure. Car, Hachem nous ayant promis de trouver dans cette terre des richesses, « envoyons des hommes espionner les cachettes de ces trésors pour être sûrs qu'en entrant, la promesse d'Hachem se réalise ». Pourquoi donc les moraliser si leur intention était louable? Rachi explique (Dévarim 1,22) que l'expression « vous vous êtes **tous** approchés » fait allusion à une démarche Béïrvouya , ce qui signifie de manière anarchique, les enfants bousculant les

anciens et eux-mêmes bousculant les responsables. La démarche d'envoyer des explorateurs était certes justifiée sur le fond mais la manière de faire révélait que la motivation profonde n'était pas bonne. Ce que Moché leur reproche ici est d'avoir procédé de façon désorganisée et sans préparation. La manière de défendre une cause, aussi louable soit-elle, doit toujours être organisée et construite.

La force d'une parole réside bien sûr sur le fond qu'elle exprime mais également sur la capacité à la cadrer. La manière de s'exprimer permet non seulement de bien présenter une idée mais aussi de révéler qu'elle est le fruit d'une réflexion et non une simple banalité. (Darach David)

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphael Ben Yossef Samama

Aviel est un brave juif qui aime beaucoup aider ses amis. Un jour, Daniel son ami, vient le voir pour lui emprunter sa voiture. Comme à son habitude, Aviel accepte avec plaisir. Daniel prend donc la voiture et s'en va faire sa course tout heureux. Mais voilà qu'au milieu de la route, il reçoit un coup de fil de son père et, croyant qu'il s'agit d'une urgence, il décroche, bien qu'il soit en train de conduire. Comme souvent dans ces moments-là, la police n'est pas très loin et ne tarde pas à l'arrêter. Daniel tente alors de s'expliquer mais l'agent ne veut rien entendre et profite même de l'arrestation, pour examiner que tout soit en ordre dans cette voiture. Le policier découvre que le contrôle technique n'a pas été fait depuis plus de 3 ans et met donc une amende de 100€ à Daniel, en plus de celle de 90€ pour le téléphone au volant. Daniel finit sa course et ramène donc la voiture à son propriétaire, sans oublier de lui transmettre la contravention pour le retard du contrôle technique. Il lui déclare: "Je suis désolé pour toi mais il me semble que tu as un grand retard sur le contrôle technique de ta voiture". Aviel outré, lui répond: "je t'ai rendu service et toi tu oses revenir vers moi avec des amendes? Ca fait longtemps que je roule sans contrôle technique et je n'ai jamais eu de problèmes! C'est à cause du fait que tu étais au téléphone, que tu as également reçu cette contravention".

Il semble qu'on ne puisse pas rendre Aviel responsable dans ce monde-ci de payer la contravention, puisqu'il n'a fait que prêter à Daniel une voiture qui est passible d'amende, sans l'endommager de manière directe. De plus, c'est bien Daniel lui-même qui a attiré les gendarmes avec son portable. Par contre, Rav Zilberstein annonce à Aviel qu'il est 'hayav Midiné Chamaïm, car il a prêté à Daniel un danger dans lequel il est interdit de conduire, tout en omettant de le prévenir. Lorsqu'il a répondu par l'affirmative à la demande de Daniel de lui prêter sa voiture, c'est comme s'il lui affirmait que l'automobile était en règle. Or, s'il l'avait prévenu qu'il manquait le contrôle technique, c'est fort probable que Daniel n'aurait pas accepté de l'utiliser et encore moins de téléphoner au volant. Il sera donc 'hayav de lui payer Midiné Chamaïm, comme tout dégât causé indirectement. Mais à cela, Rav Zilberstein rajoute qu'il est possible de le rendre 'hayav même dans ce monde-ci car la raison pour laquelle, l'état amende une personne qui n'a pas fait son contrôle technique, permet de l'empêcher de conduire de manière dangereuse. Dans notre histoire, c'est bien Aviel qui a mis en route la voiture dangereuse et c'est donc à lui que revient la contravention. On pourrait rajouter qu'il est fort probable que si le propriétaire était aussi présent dans le véhicule, c'est à lui que l'agent aurait mis le PV et non pas au chauffeur.

Haïm Bellity

Qui doit payer l'amende?

Charade N°40 – Mattot Massei

Maths - Ot - Ma - C

A la Rencontre de Nos Sages

Rabbi MOCHE BEN YAACOV DE COUCY

Rabbi Moshé ben Yaacov de Coucy (France) est un tossafiste et légaliste français du XIIIe siècle. Il était un disciple de l'illustre Rabbi Yéhoua Ha'hassid. De lui, Rabbi Moshé tenait la tendance à joindre l'action à l'étude abstraite. Cette attitude porta ses fruits, lesquels furent nombreux et variés. En 1236, il entreprit un voyage à travers les villes de Provence et d'Espagne. En dépit des désagréments et de l'inconfort, il se fit un devoir de visiter chacune des communautés juives de ces deux régions et d'y donner d'exaltantes conférences morales en soulignant l'importance des Mitsvot quotidiennes telles que la Mézouza, les Tsisit et les Téfilin. Il s'attaqua au grand mal qui minait et même détruisait de nombreuses et importantes communautés juives: le mariage entre juifs et non-juifs qui était devenu pratique courante parmi les familles nobles. Rabbi Moshé accomplit par ses efforts, et dans une mesure considérable, le relèvement du niveau de la morale et de la religion au sein des communautés juives d'Espagne et de Provence. Sous ce rapport, nombreux sont les contemporains de Rabbi Moshé qui comparèrent ses grandes réalisations à celles d'Ezra qui restaura à son époque la vie juive quand l'exil babylonien de ses frères eut pris fin. En 1240, Rabbi Moshé fut appelé à servir encore une fois son peuple. En compagnie du grand érudit de France, Rabbi Yé'hriel de Paris, il devait prendre la défense de la foi juive et du Talmud contre les accusations des Dominicains qui essayaient d'interdire les études talmudiques. Bien que Rabbi Yé'hriel et ses assistants eussent réussi, lors du débat public, à réfuter totalement les arguments tendancieux de Nicolas Donin – le Dominicain dont la mauvaise réputation était notoire – le camp de ce dernier fut, plus tard, proclamé victorieux par le tribunal. En 1242, ce sont 24 tas de livres talmudiques et sacrés qui furent brûlés sur la place publique et les nouvelles publications furent interdites. Aux alentours de cette grande catastrophe, Rabbi Moshé, qui se rendait compte du besoin urgent d'une forme clairement définie de la loi juive, entreprit la tâche gigantesque d'élaborer une sorte de supplément au Michné Torah (étant lui-même un grand admirateur du Rambam). C'est en 1250 qu'il termina sa grande compilation des lois intitulée « Sefer Mitsvot Gadol » (connue sous l'acronyme de SeMaG, par lequel on finit par désigner familièrement l'auteur lui-même). Rabbi Moshé ben Yaacov de Coucy mourut en 1260.

David Lasry

שבת שלום